

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE EN
ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF**
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

CODE :98 30 01 S36 D1

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 15 juin 2007
sur avis conforme de la Commission de concertation**

BACHELIER¹ EN EDUCATION SPECIALISEE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO - EDUCATIF

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section a pour finalité de permettre à l'étudiant² d'acquérir les savoirs, méthodologies et outils pratiques relatifs à la profession d'éducateur spécialisé.

Plus particulièrement, elle vise à rendre l'étudiant capable, par l'exercice des fonctions de reliaison et d'interface, des fonctions sociales et politiques, de fonder son travail d'accompagnement psycho-éducatif sur :

- le développement global et l'autonomie (des) personne(s) dans une optique de citoyenneté responsable et solidaire,
- sa capacité d'agir comme acteur social et d'inscrire son action dans un mouvement social, au sein d'un établissement ou d'un service ou dans le cadre du milieu naturel de vie des bénéficiaires,
- l'analyse critique du fonctionnement du système politique, économique, social et culturel et la compréhension des enjeux des politiques socio-éducatives,
- sa capacité à situer son travail dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire et/ou d'intervenants extérieurs notamment en construisant et gérant des collaborations avec d'autres intervenants,
- sa capacité à articuler action et réflexion critique en y intégrant les ressources théoriques et méthodologiques abordées au cours de ses études,
- sa capacité à inscrire son action dans le cadre de projets éducatifs (individuel, collectif, communautaire) dont les termes sont définis avec le(s) bénéficiaire(s) et avec l'aide des différents intervenants dans le cadre d'un projet institutionnel et/ou social déterminant son mandat,
- l'évaluation permanente de son mode d'intervention et de la qualité de son accompagnement.

¹ Dans les dossiers, le masculin est utilisé à titre épique.

² Idem.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

<u>Intitulés</u>	<u>Classement des U.F.</u>	<u>Code des U.F.</u>	<u>Code du domaine de formation</u>	<u>Unités déterminantes</u>	<u>Nombre de périodes</u>	<u>Nombre d'ECTS</u>
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : découverte de la profession	SCPE	983002 U36 D1	903		60	5
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approche conceptuelle 1	SCPE	983003 U36 D1	903		160	15
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approche méthodologique 1	SCPE	983004 U36 D1	903		180	16
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : stage d'immersion	SCPE	983005 U36 D1	903		200/20	10
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approches méthodologiques spécifiques	SCPE	983006 U36 D1	903	X	70	7
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif: approche conceptuelle 2	SCPE	983007 U36 D1	903		190	18
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approche méthodologique 2	SCPE	983008 U36 D1	903		174	16
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : stage d'insertion	SCPE	983009 U36 D1	903		240/20	10
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : questions spéciales	SCPE	983010 U36 D1	903	X	100	9
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : Approches complémentaires	SCPE	983014 U36 D1	903	X	110	10
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approche conceptuelle 3	SCPE	983015 U36 D1	903	X	170	16
Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif : approche méthodologique 3	SCPE	983016 U36 D1	903	X	170	16
Activités professionnelles de formation : bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif	SCPE	983017 U36 D1	903	X	240/20	12
Epreuve intégrée de la section : « bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif »	SCPE	983001 U36 D1	903		160/40	20
TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION						
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant		2224				
B) nombre de périodes professeur		1484				
C) nombre d'ECTS suivies par l'étudiant		180				

4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de « Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif » du niveau de l'enseignement supérieur pédagogique de promotion sociale de type court.